



Universiteit
Leiden
The Netherlands

The restorations of the Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe in Egypt: "Conservation" or "reinvention" of monuments? = Les restaurations du Comité de conservation des monuments de l'art arabe en Égypte: « conservations » ou « réinvention » des monuments?

Ishak Bakhoun, D.

Citation

Ishak Bakhoun, D. (2021, January 21). *The restorations of the Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe in Egypt: "Conservation" or "reinvention" of monuments? = Les restaurations du Comité de conservation des monuments de l'art arabe en Égypte: « conservations » ou « réinvention » des monuments?*. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/3134742>

Version: Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/3134742>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <https://hdl.handle.net/1887/42713> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Ishak Bakhoun, D.

Title: The restorations of the Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe in Egypt: "Conservation" or "reinvention" of monuments? = Les restaurations du Comité de conservation des monuments de l'art arabe en Égypte: « conservations » ou « réinvention » des monuments?

Issue Date: 2021-01-21

Résumé*

Cette thèse de doctorat examine et analyse les travaux de restauration du Comité de conservation des monuments de l'art arabe (ci-après le Comité), *Lağnat Ḥifz al-Ātār al-'Arabiyya al-Qadīma, The Commission for the Preservation of Monuments of Arab Art*. Le Comité a été créé en Égypte en décembre 1881 sous le ministère des *Awqāf* (en charge des fondations pieuses islamiques) et a fonctionné sous son égide jusqu'en 1936, date à laquelle il a été transféré au ministère de l'Instruction publique. Il était chargé de la conservation et de la restauration des monuments islamiques (et plus tard également coptes) et est resté actif jusque dans les années 1950. Le Comité n'a pas été officiellement aboli, mais la nouvelle législation de l'époque a entraîné une transformation et finalement la fin du Comité sous sa forme initiale. Ses responsabilités ont été reprises par l'Administration des Antiquités nouvellement créée [*maşlahat al-ātār*]. Tout au long de son histoire, les membres du Comité étaient des spécialistes européens et égyptiens, aux côtés de responsables nommés *ex-officio*.

À travers le prisme de l'histoire de l'art, cette thèse examine si les restaurations du Comité peuvent être considérées comme une « conservation » ou une « réinvention » des monuments. La recherche analyse les interventions sur les minarets, dômes et *minbars* [chaires] des mosquées mameloukes, en étudiant la justification relative aux décisions prises. Elle étudie comment l'analyse des interventions modernes du Comité influence notre compréhension actuelle de ces monuments historiques et soulève des questions sur leur « authenticité ».

Dans l'introduction, j'explique que mon intérêt pour l'étude des travaux du Comité sur les monuments islamiques découle de mon expérience professionnelle et de mon parcours universitaire en tant qu'ingénieure et historienne de l'art spécialisée dans la conservation et la gestion du patrimoine culturel. Ci-dessous un bref aperçu des théories et des protagonistes les plus importants des mouvements internationaux de conservation et de restauration dans l'Europe du XIXe siècle est présenté. L'attention est attirée sur le fait que tant dans le passé que dans le présent, chaque intervention de restauration est une décision prise sur la base de certaines valeurs et dans un contexte politique, social et culturel spécifique. C'est dans ce cadre que les travaux du Comité sont discutés dans cette thèse.

Le chapitre deux, « Contexte académique de cette thèse de doctorat » présente l'angle de cette thèse et ses contributions. Les recherches scientifiques antérieures menées au sein du Comité dans les disciplines de l'histoire de l'art, des sciences sociales, de la conservation du patrimoine et de la théorie postcoloniale sont présentées. Sur cette base, les lacunes sont identifiées et les notions qui méritent d'être réévaluées sont discutées. Il est souligné que si les historiens de l'art identifient et présentent parfois la couche moderne du Comité sur les monuments historiques, il n'existe aucune analyse de la manière dont ces interventions influencent notre vision de ces bâtiments. De plus, malgré les nombreuses recherches menées jusqu'à présent sur le Comité, ses membres et ses travaux, de nombreux aspects de

* Un résumé français détaillé de la thèse est disponible aux bibliothèques rattachées à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

An extended French summary of the dissertation is available at the libraries attached to the Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

la méthodologie de la restauration utilisée doivent encore être examinés. Jusqu'à présent, les travaux du Comité ne sont pas placés dans l'histoire internationale de la conservation architecturale. En outre, la thèse explore les informations qui peuvent être obtenues par ce biais, qui va au-delà de la critique postcoloniale globale à travers laquelle le Comité a été généralement étudié jusqu'à présent.

Le chapitre trois « Le Comité en contexte et en action » discute la fondation du Comité et évoque son histoire et ses activités. Pendant des siècles, l'Égypte, et plus particulièrement le Caire, a été une source de fascination pour les voyageurs et les visiteurs, qui ont documenté la ville et ses monuments à travers des récits de voyage, des cartes, des dessins, des peintures et, plus tard, des photographies. Le XIXe siècle a vu un intérêt croissant pour le Caire, mais en même temps, une grande partie de son architecture historique était en danger. Plusieurs bâtiments, dont beaucoup ont été financés par des fondations pieuses islamiques [*waqf*, pl. *awqāf*], étaient en mauvais état. Ceci malgré le fait que le système du *waqf* était traditionnellement destiné à entretenir les bâtiments publics (mosquées, écoles, etc.) et à assurer leur perpétuité. Parfois, ils avaient été restaurés de telle manière que leur structure d'origine était endommagée ou ils étaient menacés de démolition par la modernisation du Caire. La fascination pour ces monuments et en même temps de sérieuses préoccupations pour leur survie ont conduit à la création du Comité. Ce chapitre présente également le mandat du Comité, ses règlements initiaux, sa structure organisationnelle, ses activités et ses procédures de travail, ainsi que son corpus d'archives (avec des sources écrites et iconographiques). Les procès-verbaux et les rapports (y compris un certain nombre de dessins et de photographies) du Comité ainsi que les études sur les monuments historiques ont été régulièrement diffusés à un public égyptien et international grâce à la publication des Bulletins du Comité et des études rédigées par ses différents membres. Par conséquent, le Comité et ses membres peuvent être considérés comme des mécènes et des ancêtres importants de l'étude de l'art et de l'architecture islamiques en Égypte.

Les études de cas discutées dans les chapitres quatre, cinq et six sont présentées par ordre chronologique afin de retracer comment les méthodologies de restauration se sont développées ou ont changé au fil du temps. Le cas échéant, elles sont liées à des événements internationaux importants. Chaque chapitre fournit des informations de fond sur l'histoire de l'art concernant l'élément architectural en question. Ensuite, les raisons qui ont motivé le choix de certaines propositions de restauration ou de reconstruction sont explorées.

Le chapitre quatre, « Les interventions du Comité sur les minarets mamelouks », présente les dommages causés à plusieurs minarets du Caire par des tremblements de terre, et les faiblesses de la structure architecturale, en notant que dans le cas des minarets, la décision d'intervenir a été principalement motivée par la nécessité de protéger des vies. Trois types d'intervention sont classés en les liant aux conditions des minarets avant le début des restaurations : 1. Le démantèlement et la reconstruction des pavillons supérieurs, qui était encore sur place mais menaçaient de s'effondrer (en général, les pierres originelles ont été réutilisées dans la reconstruction - bien avant que « l'anastylose » ne soit décrite dans la Charte de Venise de 1964) ; 2. La reconstruction des pavillons supérieurs manquants ; 3. La suppression des ajouts ottomans sur des minarets mamelouks pour les remplacer par un modèle de style mamelouk.

Le chapitre cinq, « Les interventions du Comité sur les dômes manquants » traite de la reconstruction de sept dômes de bâtiments mamelouks et la couverture du nilomètre en utilisant (à l'exception de deux cas) du béton armé. Le raisonnement qui sous-tend la décision du Comité d'utiliser ce nouveau matériau émergeant à la place des matériaux de construction traditionnels est examiné, en présentant aussi les entreprises internationales et locales impliquées dans le processus. La reconstruction de ces dômes en béton armé a eu lieu bien avant celle d'autres dômes reconstruits dans des bâtiments historiques en Europe, et certainement avant la publication de la Charte d'Athènes (1931), qui approuvait son « emploi judicieux ».

Outre les dômes et les minarets, dont la restauration implique des méthodologies structurellement et techniquement compliquées, le chapitre six explore « les interventions du Comité sur les *minbars* mamelouks en bois ». Les caractéristiques décoratives complexes des *minbars* et leur importance pour le sermon religieux impliquent différents défis et exigences de restauration. L'état spécifique de chaque *minbar* a dicté l'approche de la restauration ; dans certains cas, les panneaux manquants ont été remplacés par de nouveaux panneaux fabriqués d'après les panneaux originaux. La caractérisation contemporaine d'un *minbar* comme « authentique » nécessite une explication parce que cette notion peut être sujette à des interprétations différentes. Est-il fait référence à l'authenticité du matériau, du dessin, de la forme ou de l'artisanat ?

La thèse conclut que l'objectif et la philosophie du Comité étaient de respecter et d'être fidèle à la structure et à la conception d'origine du monument. L'approche la plus favorable par les membres a consisté à trouver des preuves solides qui renseignent sur l'aspect de la forme originale, soit par du matériel *in situ*, soit par des données historiques. La deuxième approche a été suivie lorsque de telles preuves n'ont pas pu être trouvées. En conséquence, le Comité est revenu à une conception en analogie avec les bâtiments de la même période et de la même typologie. En l'absence de ces deux possibilités, un nouveau dessin a été réalisé qui, aujourd'hui, peut être considéré soit proche de ce qui aurait pu exister à l'origine, soit comme une réinvention et un anachronisme.

La thèse soutient que quelle que soit la nature de l'intervention, une telle entreprise d'élucidation est indispensable pour la compréhension des palimpsestes architecturaux que représentent ces bâtiments, où se superposent des états historiques et états modernes. Une telle analyse devrait être encouragée, notamment parce que le Comité a veillé à ce que ses interventions soient fidèlement transmises aux générations futures par le biais de leurs archives et de leurs publications, ainsi que par des inscriptions sur les monuments mêmes.

Cette recherche montre également que l'approche du Comité était de trouver un équilibre entre les valeurs historiques et artistiques des monuments, d'une part, et leurs valeurs fonctionnelles et religieuses, d'autre part.

Enfin, il est souligné qu'une enquête factuelle approfondie et détaillée des actions et des acteurs du Comité remis en contexte, et débarrassé de jugements portés *a posteriori*, renouvelle l'analyse de ses modalités de travail et de l'interprétation qui peut en être donnée.